



22 septembre 2020

N° 2020-235

Indices des loyers d'habitation (ILH) - deuxième trimestre 2020

Au deuxième trimestre 2020, les loyers augmentent de 0,1 %

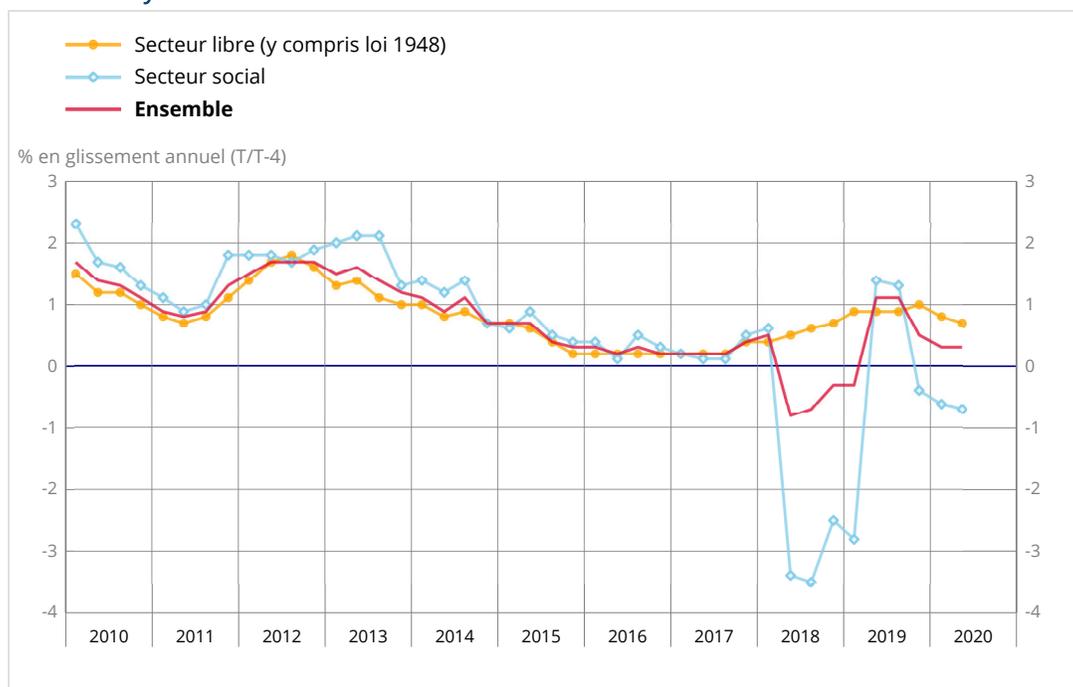
Avertissement :

Cette publication est diffusée comme chaque trimestre pour présenter les évolutions des indices des loyers d'habitation, calculés à partir des résultats de deux enquêtes, l'enquête Loyers et charges (L&C) et l'enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS). Si la crise sanitaire a peu affecté la collecte de l'enquête ELBS, celle de l'enquête L&C a dû être adaptée : les premières et dernières interrogations, qui se font habituellement en face-à-face, ont dû être réalisées par téléphone. Ces conditions de collecte particulières ont eu un impact sur la qualité des données collectées. Cependant, les méthodes de redressement habituelles ont permis de pallier de manière satisfaisante ces difficultés.

En France métropolitaine, les loyers pour les résidences principales, louées vides et dont l'usage principal est l'habitation augmentent de 0,1 % au deuxième trimestre 2020, après avoir été stables au trimestre précédent.

Sur un an, l'évolution est de +0,3 %, après déjà +0,3 % le trimestre précédent. Les loyers dans le secteur libre augmentent de 0,7 % sur l'année. Dans le secteur social, ils se replient de 0,7 % après -0,6 % au trimestre précédent.

Variation annuelle des loyers selon le secteur



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

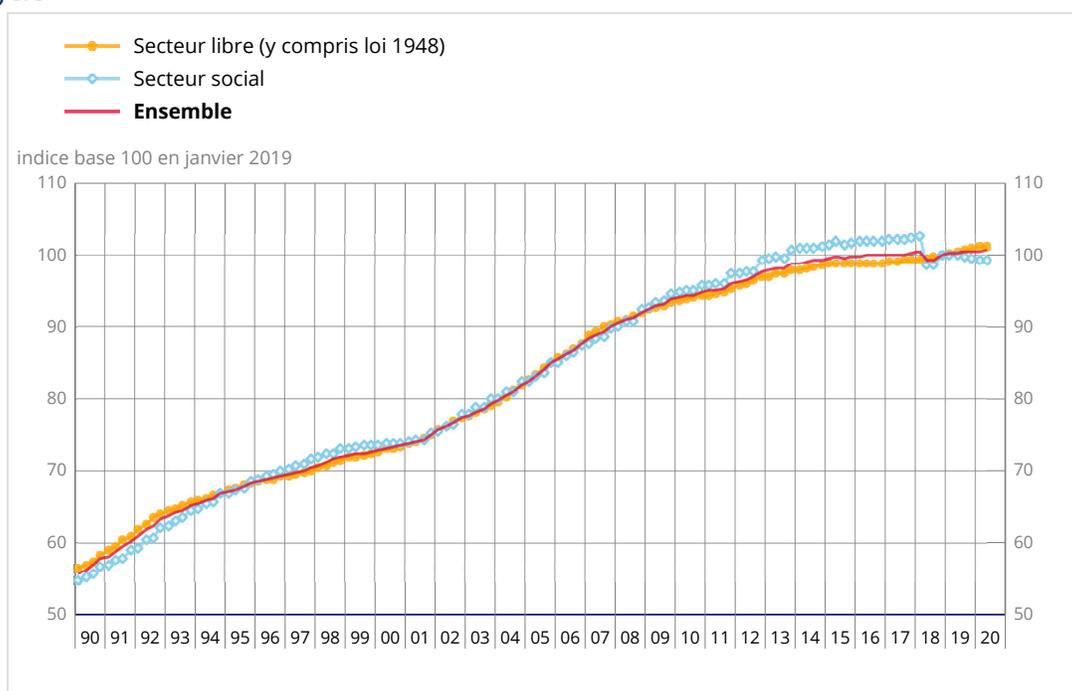
Variation des loyers

	Variations (en %) au cours des					
	3 derniers mois			12 derniers mois		
	2019 T4	2020 T1	2020 T2	2019 T4	2020 T1	2020 T2
Ensemble des secteurs	0,1	0,0	0,1	0,5	0,3	0,3
- Agglomération parisienne	0,3	0,0	0,1	0,8	0,4	0,4
- Province	0,0	0,0	0,1	0,5	0,3	0,2
Secteur libre (y compris loi 1948)	0,2	0,1	0,1	1,0	0,8	0,7
- Agglomération parisienne	0,2	0,2	0,1	1,3	0,9	0,8
- Province	0,2	0,1	0,1	0,9	0,7	0,7
Secteur social	-0,2	-0,4	0,0	-0,4	-0,6	-0,7
- Agglomération parisienne	0,4	-0,4	0,1	-0,1	-0,5	-0,4
- Province	-0,4	-0,4	-0,1	-0,5	-0,7	-0,9

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

Indice des loyers



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

Pour en savoir plus

Les données sont calculées à partir des résultats de l'enquête Loyers et charges et de celle sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS). Le champ recouvre l'ensemble des résidences principales, louées vides, dont l'usage principal est l'habitation. L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres appliquée à des loyers au mètre carré. On mesure une évolution à qualité constante, en rapportant les loyers du parc observés au trimestre T aux loyers du parc observés au trimestre T-1. Ces indices sont ensuite chaînés, du 1er mois d'un trimestre au 1er mois du trimestre précédent.

Ces données diffèrent de l'indice de référence des loyers (IRL), qui constitue la référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé, car l'évolution des loyers présentée ici est celle effectivement constatée. Si la variation réelle des loyers est corrélée à l'évolution de l'IRL, les deux indices ne sont cependant pas identiques.

Prochaine publication le 22 décembre 2020 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475